



SYNDICAT FRANCILIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

La Poste - DEX-CIL

Mai 2026

MTIPF : LA SANTÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL NE DOIVENT PAS ÊTRE SACRIFIÉES !

Dans nos PIC, les MTIPF nécessitent, pour fonctionner dans des conditions normales, la présence de 3 agents :

- ➔ 1 Pilote
- ➔ 2 Agents dé tasseurs

Pourtant, nous constatons de plus en plus souvent que l'encadrement n'affecte qu'une ou deux personnes sur ces positions, au motif que certains plans de tri seraient moins productifs.

La CFDT tient à rappeler une réalité essentielle : moins de trafic ne signifie pas moins de pénibilité.

Réduire les effectifs sur ces machines entraîne directement :

- Une surcharge de travail pour les agents.
- Une augmentation de la fatigue physique et nerveuse.
- Une dégradation des conditions de travail.
- Un risque accru de troubles musculosquelettiques et d'accidents.
- Une perte de qualité et de sécurité dans l'exécution du travail

La recherche de productivité ne peut pas se faire au détriment de la santé des personnels.

LA CFDT EXIGE :

- Le maintien systématique de 3 agents sur les MTIPF, même sur les plans de tri jugés moins productifs.
- Une prise en compte des conditions de travail avant toute logique comptable
- L'ouverture d'un dialogue social sérieux avec les RPX et DS sur cette problématique.
- Les agents ne doivent pas avoir à compenser en permanence le manque d'effectif par d'avantage d'efforts physiques et de contraintes.

La CFDT restera pleinement mobilisée pour défendre la santé des agents et encadrants, des conditions de travail dignes ainsi qu'une organisation humaine et responsable.

Ensemble, faisons respecter nos conditions de travail.

LA CFDT EST AUSSI
FORCE DE PROPOSITIONS.



Adhérez en ligne

CFDT SF3C

23 rue d'Alleray
75015 Paris
Tél : 01 40 29 82 00
contact@cfdt3c.org
www.cfdtsf3c.org

